

Motion de M. René Winet: «Giratoire esthétique à l'entrée de la rue des Chaudronniers».

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement
par le Conseil municipal lors de la séance du 4 décembre 2001)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que le giratoire provisoire actuellement en place, fait de bric et de broc de peinture représentant des signes cabalistiques, est laid et incompréhensible, et de ce fait inefficace;
- que l'entrée de la rue des Chaudronniers est une zone à priorité piétonne requérant un giratoire pour laisser faire demi-tour aux conducteurs de véhicule s'étant fourvoyés;
- que la proximité de l'école enfantine de Saint-Antoine dont l'accès donne sur le haut de la rue des Chaudronniers crée un risque pour les enfants,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à procéder au remplacement du giratoire temporaire actuel à l'entrée de la rue des Chaudronniers par un aménagement définitif s'intégrant au caractère et à l'esthétique du cadre qui l'environne. Un giratoire qui pourrait être d'aspect minéral, car malheureusement, à notre époque, les gens n'ont plus le respect des aménagements floraux.